

Attribution d'une aide financière à l'Institut de Productique pour les journées Assemblage - Montage

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) et l'Institut de Productique organisent les 16 et 17 novembre 1999 les journées techniques «Assemblage-Montage», pour la première fois à Besançon.

Cet événement qui se déroulera au coeur du Parc Scientifique et Industriel (PSI), dans les locaux de l'Institut de Productique et à la Maison de l'Economie, prévoit la venue de 200 décideurs et donneurs d'ordre concernés sur le plan national et international.

Cette manifestation préfigure la collaboration qui sera mise en place entre l'Institut de Productique et le Syndicat du PSI.

Par ailleurs, la présence d'un stand de la Ville de Besançon sur les lieux de cet événement permettra des actions de communication économique ainsi que la prise de contacts avec de nombreux industriels tels que PCI, Renault SA, Renault Automation, Legrand, Fabricom, Sollac, etc.

Dans le cadre de cette manifestation, l'Institut de Productique, co-organisateur, sollicite une aide financière de la Ville de Besançon à hauteur de 12 600 F.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder l'aide demandée.

En cas d'accord, cette participation sera imputée sur le compte 92.90.6574.30200 abondé par un transfert de la même somme prélevée sur le compte 92.90.6042.30200.

«M. BOICHON : Concernant ce colloque qui est très important pour la Ville, il faut savoir que Besançon a été choisie sous l'impulsion locale du CETIM, de l'ADEPA, de l'ENSMM et de l'Institut de Productique pour recevoir cette grande manifestation. Ces rencontres présentent pour nous un double intérêt ; le premier, c'est que nous obtenons enfin une reconnaissance de la part des professionnels concernant cette activité d'assemblage/montage de nos entreprises industrielles. Le deuxième intérêt, c'est un petit peu un symbole, c'est le premier colloque qui va avoir lieu sur le PSI. C'est la préfiguration de notre collaboration avec l'Institut de Productique et nous aurons 200 donneurs d'ordres importants qui vont être accueillis sur le Parc Scientifique et Industriel. A cette occasion, la Ville de Besançon installera un stand où l'on distribuera aux décideurs notre dossier technique et économique dans lequel sera incluse une nouvelle plaquette qui s'appelle «Robotique et automatisation» qui sera d'ailleurs éditée en trois langues : français, anglais et allemand, ce qui permettra de valoriser l'effort de la Ville dans ce domaine-là aussi également. Il y a donc un intérêt évident pour cette manifestation malgré la modestie de la somme demandée.

M. DUVERGET : Simplement sur la notion de Parc Scientifique et Industriel. Je note que dans ce rapport, il est bien notifié «au coeur du Parc Scientifique et Industriel (PSI)» alors que dans le rapport concernant l'Institut de Recherche pour le Développement et la Qualité, il est spécifié «sur le Parc Scientifique des Montboucons». Pour l'instant c'est plutôt cette dénomination-là qui est la dénomination exacte et réelle car le Parc Scientifique et Industriel malheureusement est toujours en attente. Alors d'accord pour que l'on fasse effectivement de la promotion à travers la manifestation de l'Institut de Productique mais qu'on aille le plus rapidement possible vers une réalisation industrielle. L'oubli du mot industriel dans le dossier de l'IRDQ est symptomatique me semble-t-il.

M. LE MAIRE : Vous chicanez un petit peu là !

M. BOICHON : La véritable connotation économique, c'est bien Parc Scientifique et Industriel. Je ne sais pas si Parc Scientifique des Montboucons est très porteur au niveau de la commercialisation.

M. LE MAIRE : On espère d'ailleurs qu'il y aura beaucoup d'industries.

M. ANTONY : Je voudrais seulement rappeler à notre collègue qu'on l'appelle officiellement le Parc Scientifique et Industriel de Besançon et qu'il n'est pas en attente mais dans sa phase de réalisation puisqu'il a été voté, adopté en ces termes au début de cette année.

M. LE MAIRE : Merci de ces précisions».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Economie- Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal cette proposition à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.